



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 26 avril 2021 à 19 h,
en vidéoconférence*

Présences :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
M. Yvon Richard, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

Absences :

Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier

Assistance : 2

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 10.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 26 avril 2021

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par M. Yvon Richard, appuyé de Mme Nicole Binet, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-04-01

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 28 septembre 2020

Une lecture silencieuse du procès-verbal est effectuée. Il est ensuite proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Guilbert, d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-04-02

4- Suivis

- **Coupe de bois** : Le dossier a été transféré à la Sûreté du Québec. Le président demandera de l'information supplémentaire auprès de Mme Grondin, avocate pour la Ville de Val-d'Or;
- **Pont Champagne** : Les travaux demandés ont été réalisés. Quelques détails demeurent à être finalisés tels que le déplacement de l'affiche descriptive du pont et l'ajout de gravier dans le stationnement;
- **Chemin de la Plage et chemin Bérubé** : Les travaux de réfection seront exécutés au courant de l'été 2021. Des résidents désirent soumettre leurs remerciements aux employés concernés en ce qui a trait à la qualité du travail ainsi que la courtoisie de ceux-ci. Les remerciements seront transmis au service des Travaux publics;
- **Parc Arc-en-ciel** : Aussitôt qu'il sera permis de faire des rencontres en présence, les plans seront présentés par la corporation des parcs et espaces verts;
- **Jeu libre dans ma rue** : Le président donne l'information complète en rapport au projet. Deux rues sont proposées, soit les chemins Bérubé et de la Plage;

- **Cinémomètre** : Le ministère des Transports installera au courant de l'été 2021, des feux clignotants aux traverses piétonnières traversant les routes sous sa juridiction, dans les quartiers ruraux concernés. Les conseillers de quartiers soutiennent que l'installation de cinémomètres de façon permanente est la meilleure option pour faire ralentir les automobilistes et leur faire prendre conscience de leur vitesse;
- **Intersection de la route 111 et du chemin St-Edmond** : À la suite d'une demande supplémentaire pour la réfection de l'intersection, le ministère des Transports soutient que cette dernière respecte les normes de sécurité routière. Les conseillers du quartier se questionnent à savoir si le document citant les normes applicable à ce type d'intersection peut être consulté.

De plus, la possibilité de faire une pétition est soulevée. Cette démarche doit être réalisée dans une optique de mobilisation citoyenne et pourrait s'avérer un moyen de contestation efficace.

5- Sujets à discuter

- **Budget 2021** : Le président donne des explications en ce qui a trait au budget. Il explique les différentes hausses;
- **Plan triennal d'immobilisations** : Voici les principaux investissements qui sont prévus dans le quartier :
 - *Eau potable au village* : Un puits sera creusé en 2023 pour un montant approximatif de 2 millions;
 - *Rue de la Bourgade et Île Siscoe* : Du surfacage sera fait;
 - *Festival Harricana* : Un montant de 5 000 \$ leur a été remis à titre de commandite. La présidente du festival, qui est présente à la rencontre, précise que la décision de tenir ou non les activités pour 2021 n'est pas encore prise. Comme tous, le comité est en attente d'un changement possible des mesures sanitaires, émises par la santé publique;
- **Distribution du 3 000 \$** : Le président informe de la séparation du montant qui va comme suit :
 - Cercle des Fermières : 500 \$;
 - Centre communautaire de St-Edmond : 1 250 \$;
 - Vision Vassan : 1 250 \$;

Un questionnement est soulevé en ce qui a trait à l'investissement de ce montant dans le parc situé derrière le Bistro. Le montant réservé à Vision Vassan sert majoritairement au Bistro. Des vérifications seront effectuées par le président à savoir si ce parc doit être entretenu par la Ville de Val-d'Or. Une vérification du protocole d'entente entre Vision Vassan et la Ville sera également faite. La présidente du festival Harricana, Mme Émilie Giroux informe que les structures du tipi et du cheval ont été démolies, car elles étaient dangereuses. Elle demande si la Ville peut investir un montant dans le remplacement de celles-ci.

6- Affaires nouvelles et interventions du public

- **Budget conseil de quartier** : Un budget discrétionnaire de 2 500 \$ pour chaque conseil de quartier est disponible depuis 2021. Il peut être utilisé pour des projets rassembleurs;
- **Pont Champagne** : Les conseillers de quartier demandent une résolution à remettre au ministre responsable de la région, M. Pierre Dufour, pour accélérer la réfection du pont Champagne. Comme il s'agit d'une structure historique, des vérifications doivent être faites et approuvées par le ministère de la Culture, cependant, l'entretien est effectué par le ministère des Transports, de là, les délais de réponse. Un plan quinquennal existe et se doit d'être respecté, mais personne ne connaît les termes de ce plan. Il est proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyée de M. Yvon

Richard de faire parvenir une résolution au ministre Pierre Dufour lui demandant l'accélération de la réfection et/ou la rénovation du pont Champagne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-04-03

- **Sentier chemin Bérubé** : Ces sentiers, qui sont empruntés par plusieurs citoyens, auraient besoin d'un bon entretien tel que le nettoyage de branches et l'ajout de gravier. M. Gignac vérifiera auprès de Simon Lampron ce qui peut être fait tandis que le président vérifiera à savoir s'il s'agit d'un terrain appartenant à la ville;
- **Arrêt sur le chemin St-Edmond** : La chaussée est abîmée à l'intersection des chemins St-Edmond et du Curé-Brien.

7- Date de la prochaine assemblée

Une prochaine rencontre aura lieu avant les élections de novembre. La date sera établie dans les prochaines semaines. Tout dépendant des mesures sanitaires qui seront en place, la rencontre devrait se dérouler en présentiel.

8- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nicole Guilbert appuyé de Mme Nicole Binet de lever la séance à 20 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-04-04

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée